



Mission régionale d'autorité environnementale

Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 24 novembre 2017

Président de la séance : Philippe de GUIBERT
Autres membres présents : François LEFORT
Michel BADAIRE (sauf pour la décision sur la révision du zonage
d'assainissement de La Ferté-Saint-Aubin et l'avis tacite sur le PLU d'Isdes)

I. Décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés et non soumis à évaluation environnementale :

- Révision du zonage d'assainissement de La Ferté-Saint-Aubin (45)
- Révision du PLU de Sainte-Sévère-sur-Indre (36)

II. Avis sur des dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III. Avis tacites

Feront l'objet d'un avis tacite :

- PLU d'Isdes (45)
- PLU d'Abondant (28)

Pour le président de la mission régionale d'autorité
environnementale Centre-Val de Loire, le président de
séance,

Philippe de GUIBERT